RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

Championné

15 Avril 2023

Régionale d'Élevage

Les résultats seront pris en compte pour la grille de sélection

CHAMPIGNE

15 Avril 2023

Organisée par le

Club Français de l'Eurasier

Affilié à la Société Centrale Canine

Jury pressenti :

Mme Pary DAUVET

Assesseurs :

Patrick Dewaele / Roger Madec

Placée sous le haut patronage de

Monsieur Alexandre BALZER
Président de la Société Centrale Canine

et

Madame Maryvonne LANDRAU
Président de l'Association Canine Maine Anjou

Responsable du bien-être animal

Monsieur Lorik VIGOUROUX

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES EXPOSITIONS NATIONALES

ARRIVÉE ET JUGEMENTS : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 9h. Les jugements commenceront à partir de 10h

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm sur 35 cm, le nom et l'adresse de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce des portées à vendre. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

Il est interdit de faire signer une pétition de quelque objet que ce soit sans l'accord du Président de la société organisatrice.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi des chiens, tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (papier ou online)

Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

- CLASSES INDIVIDUELLES

ATTENTION : Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office, suivant son âge, dans l'une des classes ci-dessous :

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à moins de 24 mois au jour de l 'exposition.

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition.

CHAMPION : Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois au jour de l'exposition, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois au jour de l 'exposition.

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois au jour de l 'exposition.

BABY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois au jour de l'exposition.

Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Suffisant)

VETERAN : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans au jour de l'exposition.

- AUTRES CLASSES

Pour être inscrit dans ces classes ci-dessous, le chien doit également concourir, à titre individuel.

COUPLE : Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire.

Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

LOT REPRODUCTEUR : Pouvant être engagé au poteau. Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT D'AFFIXE : Pouvant être engagé au poteau. Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

NE CONCOURANT PAS : Pour tout chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'inscription (voir le formulaire page 3). **Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.**

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS: ***papier : 28 Mars 2023***

Internet : 03 Avril 2023

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1. Des engagements :

L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

a) Ceux refusés par le Service Vétérinaire.
b) Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
c) Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
d) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
e) Ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront disqualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

QUALIFICATIFS :

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT **:** ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRÈS BON **:** ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT **:** est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIÉ : Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGÉ : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Chiot, Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRÈS BON (les chiens qualifiés BON ou SUFFISANT ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS :

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉS : La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans condition ni réserve, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations).

TRÈS IMPORTANT

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant en France

Le ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires) exige, pour les chiens provenant d'un département infecté de rage ou reconnu indemne depuis moins d'un an, un certificat de vaccination antirabique libellé sur l'un des imprimés officiels enregistrés par le CERFA sous les numéros 50-4317, 50-4318 et 50-4319.

La validité du certificat débute : en cas de primo-vaccination un mois après la date de sa délivrance la date du début et de fin de validité doit être portée sur le certificat. En cas de vaccination de rappel le jour même de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux présentés sont assurés par un vétérinaire sanitaire désigné par le directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non-conformité aux conditions sanitaires.

Les animaux présentés doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun d'eux devra être justifiée à tout moment.

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux, une photocopie du certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an.

ÉPREUVE DU T.A.N - TEST D'APTITUDES NATURELLES -

Âge minimum : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère.

Le test du TAN est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien. Il ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et dans des situations insolites.

Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés.

CONFIRMATION

Âge minimum : 12 mois

DOCUMENTS À REMETTRE OBLIGATOIREMENT AU JUGE LORS DE LA CONFIRMATION : LE FORMULAIRE DE LA SCC CORRECTEMENT REMPLI ET SIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE, ACCOMPAGNÉ DU TITRE DE NAISSANCE ET LA CARTE DE TATOUAGE DU CHIEN À CONFIRMER. IL EST RAPPELÉ QUE SEUL UN JUGE FRANÇAIS PEUT ASSURER LA CONFIRMATION.

IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE VACCINER LES CHIENS CONTRE LA RAGE, LA TOUX DE CHENIL ET LA GASTRO•ENTÉRITE À PARVOVIRUS

LA VENTE DE CHIOTS EST INTERDITE

Programme

Samedi 15 Avril 2023 :

9h00 Ouverture des portes – Entrée des chiens et Contrôle vétérinaire
10h00 Début des jugements – Toutes les classes sont jugées par Mme DAUVET

13h00 Repas commun type table espagnole

15h00 Ring d'honneur : ordre des jugements :

Meilleurs couples (sujets de sexe opposé, au même propriétaire)
Meilleures paires (sujets de même sexe, au même propriétaire)
Meilleurs lots d'élevage (de 3 à 5 chiens nés chez le même producteur)
Lot de reproducteur (1 parent et 3 de ses descendants)

Meilleur Puppy – Meilleur Jeune – Meilleur Champion

Meilleur de race et meilleur de sexe opposé
(Entre les meilleurs mâles et femelles des classes : Jeunes, Intermédiaire, Ouvertes, Champions)

16h00 Examen du TAN

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils pourront évoluer en fonction du déroulement de la journée.

MERCI DE RAMASSER LES DÉJECTIONS de vos chiens sur le terrain si vous souhaitez qu'il y ait une régionale l'année prochaine dans le même lieu. Nous vous en remercions.

Les statistiques de la Régionale d'Élevage CHAMPIGNE 2023

	Mâles	Femelle	TOTAL
Baby	2	1	*3*
Puppy	2	1	*3*
Jeune	2	15	*17*
Intermédiaire	4	10	*14*
Ouverte	6	11	*17*
Champion	1	0	*1*
Vétéran	2	3	*5*
TAN seul	0	4	4
Ne concourant pas	1	0	1
Confirmation seule	1	0	1
Total	21	45	**66**

CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901

Présentation du Comité

Correspondance : 170 Route d'Yvoire 74140 Excenevex
Téléphone : 04.50.72.56.35
E-mail : parydauvet@free.fr clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Internet : www.clubfrancaiseurasier.fr/

Adhésions en ligne : https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier-2023

Présidente d'honneur : Madame Chantal MÉRY

Présidente : Pary DAUVET

Vice-présidente : Margaux ZAIMECHE

Secrétaire : Laetitia PINAULT

Secrétaire adjointe : Véronique MICHEL

Trésorière : Marine CANONNE

Membres du Comité :

Axelle BROUSSE
Angélique COLAS
Elodie NOUGUIER
Vanessa STRIPPOLI

Calendrier de la prochaine régionale 2023 :

Compiègne 25 juin 2023

CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901

DIRECTIVES D'ÉLEVAGE

Dans le cadre de sa mission de protection de l'EURASIER, le Comité du CFE a estimé nécessaire de préciser les **conditions d'élevage qui doivent être obligatoirement suivies par tout éleveur**, et pas seulement les éleveurs membres du CFE et/ou titulaires d'un affixe.

Ces directives d'élevage ne concernent pas les méthodes de sélection par les lignées mais ont été élaborées en vue de la **protection de la santé des reproducteurs et de leur progéniture**.

Elles tiennent compte de la spécificité biologique de notre race (apparition des premières chaleurs, fréquence des chaleurs, prolificité, etc.), et vous remarquerez qu'elles ne sont vraiment pas trop restrictives. Elles constituent aussi **l'éthique de l'élevage que nous nous devons tous de suivre par respect pour nos Eurasiers** et rappellent l'engagement moral que nous prenons tous en faisant naître des chiots dont, il ne faut pas l'oublier, nous sommes pleinement responsables.

Le respect de ces directives est impératif pour pouvoir figurer sur la liste des éleveurs du CFE, ainsi que dans les annonces de portées.

1. L'éleveur, qu'il soit occasionnel (particulier produisant une seule portée) ou non, ainsi que les propriétaires d'étalons, s'engagent à ne **produire que des chiens INSCRITS AU L.O.F.**, donc issus de parents dûment confirmés avant la saillie.

2. Les éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, doivent être titulaires du **certificat de capacité** pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèce domestique (Code Rural, article L.214-6, L.215- 9 & 10). Les éleveurs produisant plus d'une portée dans l'année doivent être titulaires d'un numéro de siret et posséder des locaux en règle.

3. **Une femelle ne doit pas être saillie avant l'âge de 15 mois et pas après 3 ans révolus pour une première portée. Une chienne ne doit plus avoir de portée après son 9ème anniversaire. Dans sa vie, une chienne ne doit pas avoir plus de 6 portées. L'intervalle minimum pour les chiennes, entre deux portées, devra être de douze mois environ.**

4. Un étalon ne peut reproduire avant l'âge de **12 mois** (âge minimum pour le dépistage de la dysplasie de la hanche)

5. Les éleveurs ainsi que les propriétaires d'étalons s'engagent à se conformer aux directives données par le CFE, et à lui **déclarer les problèmes d'origine présumée héréditaire** décelés chez leurs reproducteurs ; dans le cas d'une maladie héréditaire à transmission présumée Mendélienne, ils s'engagent à enlever de la reproduction les reproducteurs en cause. Toutefois, si un test génétique existe pour le dépistage de ces maladies, un porteur sain hétérozygote pourra reproduire avec un animal sain homozygote (indemne). **Il est demandé aux éleveurs et propriétaires d'étalons de faire connaître tout problème de santé rencontré sur les chiots pour établir une base de données et des statistiques (ces informations ne seront pas divulguées)**

6. Il est demandé aux éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, et aux propriétaires d'étalons, de faire **radiographier leurs reproducteurs** en vue du dépistage de la dysplasie de la hanche. Un chien dysplasie B ne pourra reproduire qu'avec un chien dysplasie A ou B. Il est déconseillé de faire reproduire un chien de stade C, et en aucun cas il ne devra reproduire avec un chien dysplasie autre que A. **Au-delà du stade C, la reproduction est interdite.**

7. De la même manière, les éleveurs et les propriétaires d'étalons devront faire dépister leurs chiens pour la **luxation de la rotule**. Un chien stade 1 ou 2 ne devra reproduire qu'avec un stade 0.

8. Il est également demandé que les chiens soient testés pour le **DANDY WALKER** avant la mise à la reproduction. Les chiens atteints ne doivent pas reproduire, et les porteurs sains ne pourront être mariés qu'avec des sujets sains homozygotes. Il est déconseillé de faire reproduire les porteurs sains nés à partir du 01/01/2020.

9. **Ne devra pas reproduire également tout chien ayant subi une opération pour des problèmes d'origine présumée héréditaire** (hanches, rotules, yeux) ou sous traitement à vie pour une maladie présumée héréditaire.

10. Les éleveurs acceptent de se soumettre à **tout contrôle de leur élevage** effectué par une personne mandatée par le Comité du CFE, la S. C. C., la D.D.P.P ou les Services de la Répression des Fraudes.

11. L'éleveur devra présenter au moins une fois dans la vie du chien chacun de ses reproducteurs lors des **Expositions Nationales** ou **Régionale d'Élevage du C.F.E**, de préférence avant qu'il reproduise et dans une classe pour adulte (intermédiaire, ouverte ou champion).

12. Lors de la vente d'un chien, **l'éleveur doit fournir à l'acheteur** :
    - un certificat de vente,
    - le carnet de vaccination du chien, les rappels de vaccination nécessaires ayant été faits dans le cas où le chien est vendu après l'âge de trois mois,
    - la carte d'identification par puce électronique,
    - le certificat de naissance ou, s'il ne l'a pas encore, le numéro du dossier d'inscription de la portée à la S. C. C.,
    - des conseils écrits se rapportant à l'élevage, l'éducation et l'alimentation du chiot.
13. L'éleveur est moralement responsable des chiots qu'il a fait naître jusqu'à leur mort naturelle.
14. Lors de la vente des chiots, il doit **s'enquérir du motif d'achat et éventuellement refuser la vente** si le caractère spécifique de la race ne correspond manifestement pas aux motivations de l'acquéreur ou à son mode de vie.

15. L'éleveur doit assurer le « **service après-vente** » de ses chiots en prodiguant tous les conseils nécessaires, même après que les chiots auront quitté son élevage.

16. Si le propriétaire ne peut garder son chien, pour une raison valable, il mettra tout en œuvre pour l**es replacer au mieux**, aux frais du propriétaire.

17. **Les éleveurs s'engagent à ne pas céder leurs produits à des revendeurs, ni à vendre en salon du chiot.**

18. L'éleveur, lors de la vente de ses chiots, parlera à l'acquéreur de **l'existence du CFE**, et éventuellement lui remettra une demande d'adhésion comportant sa signature de parrainage.

19. L'éleveur doit inciter les propriétaires des chiens issus de son élevage à **les faire confirmer**, éventuellement en envoyant une lettre à l'âge de la confirmation, mentionnant les dates d'expositions canines dans la région concernée.

20. Les éleveurs doivent assurer à leurs chiens **en fin de carrière reproductrice des conditions de vie décentes**. En aucun cas, leur euthanasie pour convenance personnelle n'est acceptable.

Ces directives d'élevage correspondent à l'éthique du Club.

N.B. - Les Directives d'Élevage sont révisables à tout instant sur décision du Comité.

17.02.2020 / FR Standard FCI N° 291 EURASIEN (Eurasier)

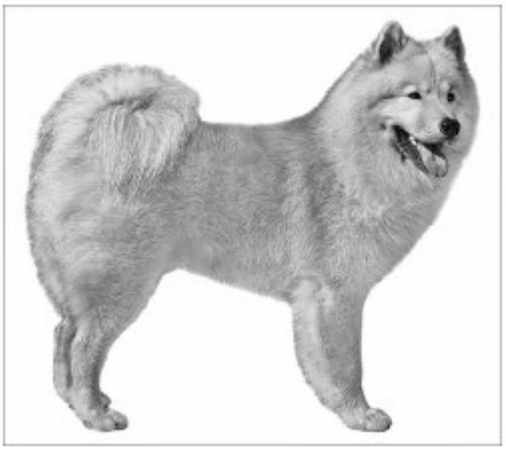

TRADUCTION : Dr. J.-M. Paschoud et Prof. Raymond Triquet. Version originale (DE). Révision : Iris Borianne et Prof. R. Triquet.

ORIGINE : Allemagne.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 04/09/2019.

UTILISATION : Chien de compagnie.

CLASSIFICATION FCI :

- Groupe 5 : Chiens de type Spitz et de type primitif.
- Section 5 : Spitz asiatiques et races apparentées.
- Sans épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE : Par le croisement d'un Chow-Chow avec un Spitz loup fut créée en 1960 une nouvelle race canine du nom de « Wolf-Chow » (Chow-Loup). Après des croisements avec des Samojèdes, la race fut reconnue par la FCI sous le nom de « Eurasier ». **Le fondateur de la race est Julius Wipfel**.

ASPECT GÉNÉRAL : Chien de type Spitz, de taille moyenne aux proportions harmonieuses et aux oreilles dressées qui présente plusieurs variétés de couleur ; la longueur du poil est telle qu'elle permet d'apprécier les proportions du corps ; l'ossature est moyennement lourde.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La longueur du corps est légèrement supérieure à la hauteur au garrot. La longueur du museau et celle du crâne sont approximativement identiques.

COMPORTEMENT / CARACTÈRE : Fier, calme, bien équilibré avec seuil de réaction élevé ; vigilant et attentif sans être bruyant ; d'un attachement très marqué envers la famille de ses maîtres. **Vis-à-vis des étrangers, reste calme sans les importuner**.

Pour atteindre le plein essor de ces qualités l'Eurasier a besoin d'un contact humain étroit et ininterrompu dans le cadre familial et doit jouir d'une éducation pleine de compréhension, mais rigoureuse et suivie.

TÊTE : Crâne harmonieux, pas trop large ni trop étroit ; vu de dessus et de profil en forme de coin ; les axes longitudinaux du crâne et du chanfrein sont parallèles.

REGION CRANIENNE :
Crâne : Région frontale plate avec sillon médian bien perceptible. Protubérance occipitale bien marquée.
Stop : Peu marqué.

REGION FACIALE :
Truffe : De grandeur moyenne, de couleur noire.
Museau : Harmonieux, ni trop lourd ni trop pointu ; va en s'amenuisant vers la truffe ; chanfrein droit de même que les branches de la mandibule.
Lèvres : Bord des lèvres bien tendu, de couleur noire.
Mâchoires/dents : Mâchoires fortes, arcade mandibulaire large. Denture robuste et complète (42 dents selon la formule dentaire) ; articulé en ciseaux (les incisives supérieures recouvrent en un contact étroit la face antérieure des incisives inférieures) ou en pince (les incisives sont en contact par leur bord libre) ; prémolaires et molaires bien alignées sans interruption ni manque ; toutes les dents sont implantées à l'équerre dans les mâchoires.
Joues : Peu marquées.

YEUX : Foncés, de grandeur moyenne, ni trop enfoncés ni trop saillants ; ouverture palpébrale légèrement oblique ; les paupières épousent rigoureusement la forme du globe oculaire ; leur bord est pigmenté de noir.

OREILLES : Séparées l'une de l'autre d'environ une largeur d'oreille mesurée à son attache ; de grandeur moyenne et de forme triangulaire ; dressées, les sommets légèrement arrondis ; les 4 sommets des deux oreilles et le centre du stop forment un triangle presque équilatéral.

COU : De longueur moyenne, en harmonie avec l'ensemble, bien musclé ; peau de la gorge bien appliquée et tendue. Raccordement bien équilibré de la tête au corps.

CORPS :
Vue d'ensemble : Tronc solide, pas trop court.
Garrot : Bien marqué.
Dos : Ferme et rectiligne ; très bien musclé.
Rein : De bonne longueur et largeur, très bien musclé.
Croupe : **Presque horizontale**, large et solide.
Poitrine : Elle descend jusqu'au niveau des coudes ; côtes arrondies de forme ovale ; poitrail bien développé, sans, cependant, être trop marqué ; sternum long, se prolongeant loin vers l'arrière.
Ligne du dessous et ventre : **Légèrement relevée dans la région du ventre, les flancs sont légèrement rentrés.**

QUEUE : **Attachée haut, ronde et ferme, de bonne épaisseur et allant en s'amenuisant vers son extrémité ; touffue, elle est portée soit rabattue en avant sur le dos, soit très légèrement recourbée de côté ou enroulée ; si elle pend, elle atteint le jarret.**

MEMBRES:

MEMBRES ANTERIEURS :
Vue d'ensemble : Vus de face d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; le bras et l'avant-bras sont presque de même longueur.
Épaule : Bien musclée ; les omoplates sont légèrement obliques.
Bras : De longueur moyenne et bien musclé.
Coude : Bien au corps.
Avant-bras : De longueur moyenne, bien musclé.
Métacarpe : De longueur moyenne ; **solide** ; vu de face absolument d'aplomb ; vu de profil légèrement incliné vers l'avant.
Pieds antérieurs : Ovales ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais, de couleur noire ; poil abondant entre les coussinets digités.

MEMBRES POSTERIEURS :
Vue d'ensemble : Vus de derrière d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; la cuisse et la jambe sont presque de même longueur.
Bassin : En position légèrement oblique.
Cuisse : De longueur moyenne et fortement musclée.
Grasset (genou) : Ferme, angle pas trop ouvert.
Jambe : De longueur moyenne, bien musclée.
Jarret : Pas trop descendu, ferme, ni clos ni ouvert, **stable, pas trop en avant**.
Métatarse : Large et de bonne longueur ; d'aplomb vu de profil.
Pieds postérieurs : Ovales ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais; poil abondant entre les coussinets digités.

ALLURES : **Couvrant bien le terrain, avec une bonne poussée des postérieurs et une bonne extension des antérieurs. Le dessus, en action, est solide et bien équilibré. Antérieurs et postérieurs se portent droit devant. Quand la vitesse augmente, les membres se rapprochent. Allure préférée : le trot.**

PEAU : Bien appliquée, pigmentée.

ROBE :
Qualité du poil : Sur tout le corps sous-poil dense et **poil de couverture** mi-long, raide et couché sans être serré ; poil court sur le museau, la face, les oreilles et les faces antérieures des membres ; la queue, la face postérieure des antérieurs (franges) et des postérieurs (culotte) offrent un **poil de couverture plus long** ; sur l'encolure, le poil n'est qu'un peu plus long que sur le corps, sans former de crinière.
Couleur du poil : Toutes les couleurs et toutes les combinaisons de couleurs sont admises excepté le blanc pur **et la robe pie**.

TAILLE ET POIDS :
Hauteur au garrot : Mâles 52-60 cm, Femelles 48-56 cm.
Poids : Mâles **22-30 kg**, Femelles 18-26 kg.

L'équilibre des proportions est déterminant ; cependant les valeurs moyennes de taille et de poids suivantes sont idéales et recherchées :

Hauteur au garrot : Mâles 56 cm, Femelles 52 cm.
Poids : Mâles 26 kg, Femelles 22 kg.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

DEFAUT GRAVES :

- **Forte dépigmentation.**
- **Stop très marqué et (ou) crâne fortement en bombé.**
- **Angulation droite aux postérieurs.**
- **Carpe fortement fléchi.**
- **Dos affaissé ou carpé.**
- **Manque de trois ou quatre P2.**
- **Manque d'une ou plusieurs P1 de même que le manque simultané de deux P2 ou davantage.**
- **Queue visiblement ouverte, non couchée.**
- **Queue courte.**
- **Caractères liés au sexe insuffisamment prononcés.**

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalies de l'articulé.
- Entropion, ectropion ; yeux trop enfoncés, trop petits.
- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- **Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.**
- **Robe pie.**
- **Blanc pur.**

N.B. :

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction

Les dernières modifications sont en caractères gras.

CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901

POINTS DE NON-CONFIRMATION

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 291 du 17/02/2020

<u>Préambule</u> : Les points de non-confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non-confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

TYPE GÉNÉRAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille différente des valeurs suivantes :
  - Mâles : 52 – 60 cm (tolérance de +/- 1 cm)
  - Femelles : 48 – 56 cm (tolérance de +/- 1 cm)

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- Yeux trop enfoncés, trop petits.
- Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.

ROBE :

- Blanc pur.
- Robe pie.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalie de l'articulé.

CARACTÈRE :

- Chien agressif ou peureux.
  - Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901

DEMANDE D'ADHÉSION

☐Nouvelle adhésion ☐Renouvellement

Nom du parrain :..... Numéro d'adhérent : .....

Je soussigné(e) :

NOM Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal / Ville : .....

Mail : .....

demande mon adhésion au club Français de l'Eurasier en qualité de :

- Membre actif : cotisation annuelle : 36€
- Couple : cotisation annuelle : 42€ Nom du conjoint .....
- Membre bienfaiteur : cotisation annuelle : 60€

Date et Signature : .....

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de : **Club Français de l'Eurasier**
et de l'adresser à :
Elodie Nouguier - 17 Rue du Moulin - 38420 Domène

Adhésion en ligne possible : https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier-2023

CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901

DEMANDE DE COTATION

NOM du Chien : .....

Sexe : Mâle - Femelle Couleur : .....

Né(e) le : /..../..../..../..../..../ - N° LOF : .....

Identification : N° Tatouage : /..../..../..../..../..../..../..../ N° Puce : /..../..../..../..../..../..../..../..../..../..../..../..../..../..../..../

Père : .....

Mère : .....

Propriétaire (nom et adresse complète) : .....

.....

.....

Téléphone :..... Adresse Mail : .....

N° Adhérent au Club Français de l'Eurasier : ..... (sinon, joindre un chèque de 10€).

Classement & Qualificatif	Classe	Exposition (Championnat, Spéciale, NE)	Lieu	Date	Juge

Pièces à fournir : (Sauf si les informations (ADN, TAN, santé) sont enregistrées sur LOF select)

⇒ Photocopie des feuilles de jugements
⇒ Test d'Aptitudes Naturelles (TAN) à partir de la cotation 2 points
⇒ Identification ADN, l'empreinte doit être enregistrée auprès de la SCC
⇒ Dépistage de la dysplasie de la hanche (A, B ou C) à partir de la cotation 2 points
⇒ Dépistage Dandy walker à partir de la cotation 4
⇒ Dépistage MHOC à partir de la cotation 4
⇒ Photocopie du pedigree du chien (1ère page)
⇒ Les justificatifs de cotations des produits issus de l'étalon ou de la lice pour les cotations 5 et 6 points
⇒ Pour les personnes non adhérentes au club de race, un chèque de 10 euros.

Date et signature : ……. **Cotation demandée :**.....

Pour les personnes non adhérentes au Club Français de l'Eurasier, un règlement de 10€ est demandé pour les frais de dossier.
Demande à envoyer par courrier suffisamment affranchi à :
Club Français de l'Eurasier – Marine Canonne- 320 impasse des Baraques – Rubaud -73800 Coise St Jean Pied Gauthier

CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901

GRILLE DE COTATION

Cotation 1	Cotation 2	Cotation 3	Cotation 4	Cotation 5	Cotation 6
Sujet confirmé	**Sujet confirmé** <u>Reconnu</u> + 1 Excellent en exposition : en classe jeune intermédiaire, ouverte ou champion + Dysplasie de la hanche A, B ou C + TAN + ADN	**Sujet confirmé** <u>Sélectionné</u> + 1 Excellent en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion + Dysplasie de la hanche A ou B + TAN + ADN + Pedigree complet	**Sujet confirmé** <u>Recommandé</u> + 3 Excellents en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion ; dont un en championnat ou en Nationale ; sous 3 juges différents. + Dysplasie de la hanche A ou B + TAN + ADN + Pedigree complet + Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie	**Sujet confirmé** <u>Elite A</u> Sujet côté 1 au moins ayant produit en 1ère génération : Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Dysplasie de la hanche A ou B + TAN + ADN + compatibilité génétique avec ses descendants + Pedigree complet + Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie	**Sujet recommandé** <u>Elite B</u> Sujet coté 4 ayant produit en 1ère génération : Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Dysplasie de la hanche A ou B + TAN + ADN + compatibilité génétique avec ses descendants + Pedigree complet + Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie

Statistiques des chiens inscrits

5e GROUPE

EURASIER.....66

BABY MALES	De 1 à 2	2
PUPPY MALES	De 3 à 4	2
JEUNE MALES	De 5 à 6	2
INTERMEDIAIRE MALES	De 7 à 10	4
OUVERTE MALES	De 11 à 16	6
CHAMPION MALES	De 17 à 17	1
VETERAN MALES	De 18 à 19	2
NE CONCOURANT PAS MALES	De 20 à 20	1
CONFIRMATION MALES	De 21 à 21	1
BABY FEMELLES	De 22 à 22	1
PUPPY FEMELLES	De 23 à 23	1
JEUNE FEMELLES	De 24 à 38	15
INTERMEDIAIRE FEMELLES	De 39 à 48	10
OUVERTE FEMELLES	De 49 à 59	11
VETERAN FEMELLES	De 60 à 62	3
TAN FEMELLES	De 63 à 66	4

Soit 66 chiens inscrits pour 16 races dans le 5e Groupe

Soit 66 chiens inscrits pour 16 classes à l'exposition de R.E. Eurasier - Champigné (49)

JURY

Mme DAUVET Pary (61)

EURASIER

CLASSE BABY Mâles	2	CLASSE PUPPY Mâles	2
CLASSE JEUNE Mâles	2	CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles	4
CLASSE OUVERTE Mâles	6	CLASSE CHAMPION Mâles	1
CLASSE VETERAN Mâles	2	CLASSE CONFIRMATION Mâles	1
CLASSE BABY Femelles	1	CLASSE PUPPY Femelles	1
CLASSE JEUNE Femelles	15	CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles	10
CLASSE OUVERTE Femelles	11	CLASSE VETERAN Femelles	3

5e Groupe

EURASIER

CLASSE BABY MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

TRES PROMETTEUR

1 **THIAGO NORTYK DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 019877 Tat : 250268780375562 né le 23/11/2022 (LAIMIS CELTIK X NORWAY DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

TRES PROMETTEUR

2 **TORNE SJOVAN DES DELICES DE BELTAINE**

LOF : 019433 Tat : 250268780608697 né le 03/11/2022 (REVAN QI'RA DES DELICES DE BELTAINE X SWEDISH SJOFN DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PINAULT Laetitia Prop. Mme BOEHM-MORIN Christine

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

TRES PROMETTEUR

3 **EREBE AV NIXENSPITZE**

NKKR : 57656/22 Tat : 578097809339922 né le 01/09/2022 (ATTILA FROM WINGS OF DAWN X WHOOPI WARGA AV NIXENSPITZE) Prod. Mme NORMANSETH Monica Prop. Mme PIPEAU Karen

TRES PROMETTEUR

4 **TENKO SAMA DE PRANA DES LOUPS**

LOF : 019509 Tat : 250269590908227 né le 17/09/2022 (RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS X OTOK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme DA COSTA Séverine

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

2e TRES BON

5 **T'ECOUTES KORIASS KARMARVEL DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 018100 Tat : 250268780204592 né le 18/01/2022 (MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS X REQUIEM FOR KARMA IN'LUCIUS DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

1er EXCELLENT

6 **TWIST**

LOF : 018327 Tat : 250268732796576 né le 06/05/2022 (PADJA DE LA RIVIERE DES AULNES X RAYA LOVE DU SOUVENIR DE TOOTSIE) Prod. Mme BLIN Manon Prop. Mme BRAULT Elodie

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

1er EXCELLENT

7 **SARGAS MAIOBA DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 017181 Tat : 250268780002861 né le 24/09/2021 (NASHOBA DES LEGENDES DE RETZ X MAI LAN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

3e TRES BON

8 **SINAI DU DOMAINE DES HUGOUX**

LOF : 017402/02080 Tat : 250268780189035 né le 10/12/2021 (KODIAK'S RIVER MATCHOW-MOY KODIAK'S RIVER X MYA DU DOMAINE DES HUGOUX) Prod. Mme MONTAURIOL Hélène Prop. Mlle PERRIGOUAS Ivana

4e TRES BON

9 **SINAI IN'XIAOMI DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 018159 Tat : 250268780166889 né le 24/11/2021 (X'TRA XIAOMI AV NIXENSPITZE X INAE AM'GOLIATH DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

3e TRES BON

10 **TALK TO GOD DE LA RIVIERE DES AULNES**

LOF : 017392 Tat : 250269610298803 né le 04/01/2022 (ENJOY Z NOWOMIEJSKIEJ DOLINY X PAPAYE DE LA RIVIERE DES AULNES) Prod. Mme M. REA I. L.et D. / LAILLER S. / LEGRAS F. Prop. Mme MAGNIE Morgane

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

2e EXCELLENT

11 **IKSMEN SPINDINCIOS AKYS**

LSVK : EU0100/20 Tat : 956000012143964 né le 26/02/2020 (DEAN EUROBISERN X FIRE GODDESS SPINDINCIOS AKYS) Prod. Mme CESNIENE Ineta Prop. Mme MARTINEAU Patricia

ABSENT **12** **RAMUH POM'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 015951/02026 Tat : 250268743748404 né le 29/12/2020 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE X POM POM MAG'JERICHO DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

4e EXCELLENT **13** **REESE MOLI'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 014112/01905 Tat : 250268743292310 né le 08/02/2020 (CAROMARDA DYER DEXTER OF ALBIONSPITZ X MOLIBA IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

3e EXCELLENT **14** **REIKO DES DIAMANTS DE L'OCEAN**

LOF : 013739/01889 Tat : 250269608554432 né le 07/02/2020 (LAIMIS CELTIK X MAIKA) Prod. Mlle KERDRAON Gwenaëlle Prop. Mlle KERDRAON Gwenaëlle

1er EXCELLENT **15** **RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS**

LOF : 014755/01933 Tat : 250269608623958 né le 27/08/2020 ((CH) OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X OUPS IM'SUN DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

EXCELLENT **16** **ROKY MONASHOBA DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 014533/01989 Tat : 250268743362647 né le 05/04/2020 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X MONA LISA DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mlle KERDRAON Gwenaëlle

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

1er EXCELLENT **17** **RUSH-ONE JAOBA DES LEGENDES DE RETZ**

Meilleur de Race

LOF : 015563/01964 Tat : 250268743560623 né le 30/10/2020 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X JAOLYN VELCRO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

CLASSE VETERAN MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

2e EXCELLENT **18** **DAODEJING JOBU NA JUNZO FUSKO**

LOF : 008092/01374 Tat : 250269606120859 né le 18/08/2014 ((CH) BRISKO VOM ELFENSEE X (CH) FUJIN-DELHANO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme PASTUTMAZ Sophie Prop. Mme DA COSTA Séverine

1er EXCELLENT **19** **HATOLL GANDBLACK DES LEGENDES DE RETZ**

Meilleur Vétéran

LOF : 006968/01225 Tat : 250269604900049 né le 01/12/2012 (ALL BLACK JACOMO DES LEGENDES DE RETZ X GANDJHA YELCOMO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

CLASSE NE CONCOURANT PAS MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

ABSENT **20** **THOR MOO'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 019053 Tat : 250268780401249 né le 08/06/2022 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE X ON A BLACK MOON SKY'JERICHO DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mlle CHARRAUD Valentine

CLASSE CONFIRMATION MALES - JUGE Mme DAUVET Pary

ABSENT **21** **SULTAN MALARIO DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 015867 Tat : 250268743685527 né le 20/01/2021 (NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ X MALAKY DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme VERON Justine

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE Mme DAUVET Pary

TRES PROMETTEUR **22** **TUULIKKI SJOVAN DES DELICES DE BELTAINE**

LOF : 019434 Tat : 250268780608696 née le 03/11/2022 (REVAN QI'RA DES DELICES DE BELTAINE X SWEDISH SJOFN DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PINAULT Laetitia Prop. Mme PINAULT Laetitia

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme DAUVET Pary

TRES PROMETTEUR
Meilleur Puppy

23 **TIME-FOR MOJITO MAK'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 020140 Tat : 250268780468359 née le 26/09/2022 (RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS X MAKASI JUN'LAOS DES JARDINS D'ALPHALOUETTE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme DAUVET Pary

3e EXCELLENT

24 **SHIVAS**

LOF : 017223 Tat : 250269590832461 née le 15/11/2021 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X PADDIE NOVAFAR DES LEGENDES DE RETZ) Prod. M. CHATEAU Didier Prop. M. CHATEAU Didier

2e EXCELLENT

25 **SOLYA MAIVEL DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 017305/02622 Tat : 250268780102127 née le 11/11/2021 (FOXFIRE MAGIC MARVEL X MAIVY DU ROYAUME DES ETANGS) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. M. CORDIER Jean-Noël

1er EXCELLENT

26 **TAALHYS MYSKONE DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 018882 Tat : 250268780271275 née le 13/04/2022 (RUSH-ONE JAOBA DES LEGENDES DE RETZ X MYSKAYA DU ROYAUME DES ETANGS) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

TRES BON

27 **TAIGA DE LA DEMEURE D'ARGOS**

LOF : 018275 Tat : 250269610324166 née le 06/05/2022 (ALBIONSPITZ CODEX X POETIQUE AIFE DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PIPEAU Karen Prop. Mlle GREARD Camille

EXCELLENT

28 **TALYA DES GARDIENS D'AMAROK**

LOF : 017689 Tat : 250269590769218 née le 27/01/2022 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X ROOKY DES GARDIENS D'AMAROK) Prod. M. CORDIER Jean-Noël Prop. M. CORDIER Jean-Noël

EXCELLENT

29 **TANDOORA DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 019051 Tat : 250268780401261 née le 08/06/2022 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE X ONE A BLACK MOON DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme MARTINEAU Patricia

TRES BON

30 **TARA IDYLLES DE LA DEESSE NEITH**

LOF : 018289/02660 Tat : 250269590914902 née le 01/02/2022 (LAOS YELAOS DES LEGENDES DE RETZ X NEITH GASUN AU FENUA HERENUI EURASIER) Prod. Mme VAULT-DESCHAMPS Eva Prop. Mlle GUIGNARD--MINI Louise

ABSENT

31 **TATOOINE MAG'REESE DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 018972 Tat : 250268780401257 née le 14/06/2022 (REESE MOLI'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE X MAGMA DU ROYAUME DES ETANGS) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

EXCELLENT

32 **TENDRE HELSINKI AL'DOUMS DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 018527 Tat : 250268780348684 née le 28/04/2022 (RHUM ARRANGE BY DOUMS DE PRANA DES LOUPS X RAP LIKE ALPHA TIK'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

TRES BON

33 **TESS DU VILLAGE DE L'AUZAIRE**

LOF : 018195 Tat : 250268780315278 née le 01/05/2022 (PATCHY DU DOMAINE DES TERRES DE JADE X PLUME JAWOUNA) Prod. Mme THOUZEAU Céline Prop. Mlle THOUZEAU Céline

ABSENT

34 **TINY EWOK MAG'REESE DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 018974 Tat : 250268780401209 née le 14/06/2022 (REESE MOLI'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE X MAGMA DU ROYAUME DES ETANGS) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

TRES BON **35** **TOKYO DE L'ECLIPSE DE L'OUREM**

LOF : 018285 Tat : 250268780348669 née le 05/05/2022 (NAKUS ONTARIO LEGENDES DE RETZ X NYOTA DE L'ECLIPSE DE L'OUREM) Prod. Mme M. POTINIERE Nadine et Jean-Yves Prop. M. Mme POTINIERE Jean-Yves et Nadine

EXCELLENT **36** **TOKYO OB'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 019301 Tat : 250268780283524 née le 13/02/2022 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE X OBANE MAK'SUN DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

TRES BON **37** **TOPAZE WEST DOGS LINE**

LOF : 018543 Tat : 250268780287871 née le 03/06/2022 (SHIRO BLUE DE LA VALLEE DU PETIT PRE X R'SASKIA DU SOUVENIR DE TOOTSIE) Prod. Mme ZUREK Cindy Prop. Mlle GENETE Abigaël

4e EXCELLENT **38** **TYCHE DE LA DEMEURE D'ARGOS**

LOF : 018274 Tat : 250269610328754 née le 06/05/2022 (ALBIONSPITZ CODEX (DIT MORPHEUS) X POETIQUE AIFE DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PIPEAU Karen Prop. Mme PIPEAU Karen

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme DAUVET Pary

EXCELLENT **39** **SAMARAS PLUMARVEL DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 016309/02582 Tat : 250268743926331 née le 28/05/2021 (MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS X PLUME IN'SUN DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

EXCELLENT **40** **SAN FLOW'RELSAN PUN'REESE DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 016639 Tat : 250268743926266 née le 30/06/2021 (REESE MOLI'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE X PUNCHLINE MAK'LUCIUS DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

TRES BON **41** **SASKATOON BERRY DE LA DEMEURE D'ARGOS**

LOF : 017356 Tat : 250269610187722 née le 03/11/2021 (X'TRA XIAOMI AV NIXENSPITZE X LORELEI DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PIPEAU Karen Prop. Mlle GREARD Camille

2e EXCELLENT **42** **SHEYENNE DU MISTRAL NORMAND**

LOF : 016911/02636 Tat : 250268780059732 née le 02/09/2021 (MAXOU DU VAL DE LA DURDENT X ROXIA DU MISTRAL NORMAND) Prod. M. Mme GROULT Fabrice / GRIVEAUX Christelle Prop. M. CORDIER Jean-Noël

EXCELLENT **43** **SIA NANOMAN DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 016462 Tat : 250268780002949 née le 07/07/2021 (IKSMEN SPINDINCIOS AKYS X NANOI-FREELAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mlle KERDRAON Gwenaëlle

4e EXCELLENT **44** **SIGGIE DES JOLIES FEES**

LOF : 016775/02596 Tat : 250269608959315 née le 27/09/2021 (PRESLEY X PRALINE DES JOLIES FEES) Prod. Mme LECOMTE Alienor Prop. Mme COURCELLE Marine

3e EXCELLENT **45** **SMILA RAV'SUN DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 017632 Tat : 250268780167107 née le 29/11/2021 (ALBIONSPITZ BLINDING SUN X RAVEN SKY'JERICHO DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme MARTINEAU Patricia

1er EXCELLENT **46** **SO IZI JOY'REESE DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 017330 Tat : 250268780052742 née le 12/09/2021 (REESE MOLI'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE X JOY AN'HATOLL DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

1er EXCELLENT **47** **SUPERNOVA MAKA'JYNX DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 016313/02583 Tat : 250268743875642 née le 05/06/2021 (JYNX AUSTRIA DES LEGENDES DE RETZ X MAKASI JUN'LAOS DES JARDINS D'ALPHALOUETTE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

EXCELLENT **48** **SYRINGA DE LA DEMEURE D'ARGOS**

LOF : 017354 Tat : 250269610187503 née le 03/11/2021 (X'TRA XIAOMI AV NIXENSPITZE X LORELEI DES DELICES DE BELTAINE) Prod. Mme PIPEAU Karen Prop. Mme PIPEAU Karen

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme DAUVET Pary

EXCELLENT **49** **LOUMI-IM-FHILIP DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 009000 Tat : 250269802626715 née le 22/10/2015 (FANCY FHILIP AV NIXENSPITZE X DAODEJING HANA NO HIMEKO FUDORI) Prod. Mlle ZAIMECHE Margaux Prop. Mme SOULIE Marie-France

EXCELLENT **50** **LOVELY GUIBLACK DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 009055/01838 Tat : 250268731426195 née le 04/09/2015 (ALL BLACK JACOMO DES LEGENDES DE RETZ X GUINESS SHIJAK DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. M. Mme POTINIERE Jean-Yves et Nadine

EXCELLENT **51** **MAIKA**

LOF : 009713/01877 Tat : 250269802658961 née le 06/08/2016 (DAJAK YELCRO DES LEGENDES DE RETZ X HERA) Prod. Mme BLATTMANN Valérie Prop. Mlle KERDRAON Gwenaëlle

EXCELLENT **52** **PADDIE NOVAFAR DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 012893/02065 Tat : 250268501657187 née le 07/04/2019 (JAFAR AUSTRIA DES LEGENDES DE RETZ X NOVA FLIRTIK DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. M. CHATEAU Didier

3e EXCELLENT **53** **PLUME IN'SUN DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 012712/02143 Tat : 250269590010701 née le 06/04/2019 (ALBIONSPITZ BLINDING SUN X (CH) INAE AM'GOLIATH DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

2e EXCELLENT **54** **RAP LIKE ALPHA TIK'ISAAC DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 015094/02398 Tat : 250268743518280 née le 20/08/2020 (PERFECT ISAAC DES DELICES DE BELTAINE X MYSTIQUE IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

EXCELLENT **55** **RECORDS WITH WANN OB'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 015002/02399 Tat : 250268743562883 née le 04/10/2020 (MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS X OBANE MAK'SUN DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

1er EXCELLENT **56** **RILEY NANOBA DES LEGENDES DE RETZ**

Meilleur de sexe Opposé

LOF : 014549/02325 Tat : 250268501885626 née le 03/06/2020 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X NANOI-FREELAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MARTINEAU Patricia

EXCELLENT **57** **ROSEA DES CALLIOPEES DE MUSE**

LOF : 013664/02436 Tat : 250269608143758 née le 28/01/2020 (ORIOS DES DELICES DE BELTAINE X MUSE DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme RIBES Sarah Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

4e EXCELLENT **58** **RYOKO MOLI'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 014114/02284 Tat : 250268743292213 née le 08/02/2020 (CAROMARDA DYER DEXTER OF ALBIONSPITZ X MOLIBA IN'JAVITO DU ROYAUME D'EBENE) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

EXCELLENT **59** **SABY DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 016200 Tat : 250268743685589 née le 17/02/2021 (JAROD VELCRO DES LEGENDES DE RETZ X NAKU'S OTTAWA LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. M. COUTAND Maxime

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE Mme DAUVET Pary

1er EXCELLENT **60** **FANCY FRIGGJA AV NIXENSPITZE**

NKKR : 39170/14 Tat : 578098100457720 née le 27/03/2014 (KARHUNPESAN RENTO-REISKA X NINJA AV NIXENSPITZE) Prod. Mme NORMANSETH Monica Prop. Mme PINAULT Laetitia

2e EXCELLENT **61** **HANOUK DAIKIJAK DES LEGENDES DE RETZ**

LOF : 006674/01225 Tat : 250269604626838 née le 05/03/2012 ((CH) DAJAK YELCRO DES LEGENDES DE RETZ X DAIKIRI SUNTHOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mlle MARTINEAU Patricia Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

3e EXCELLENT **62** **JINA**

LOF : 008179/01504 Tat : 250268712243210 née le 05/10/2014 (DAJAK YELCRO DES LEGENDES DE RETZ X HORNA) Prod. M. VERDEAU Romain Prop. M. Mme POTINIERE Jean-Yves et Nadine

CLASSE TAN FEMELLES - JUGE Mme DAUVET Pary

ABSENT **63** **PERFECT AKWAKWAK SKY'MARVEL DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 012912/02147 Tat : 250268501749145 née le 15/06/2019 (MARVEL DU ROYAUME DES ETANGS X CAROMARDA AIM FOR THE SKY WITH ALBIONSPITZ) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

ABSENT **64** **PLUME JAWOUNA**

LOF : 012690/02103 Tat : 250268732607884 née le 07/05/2019 (JAWOK DE LA TRIBU DES NENETZ X LOUNA PLUTONESS DE JEREYLLE) Prod. Mlle THOUZEAU Céline Prop. Mlle THOUZEAU Céline

ABSENT **65** **REVE LE QUEBEC DE PRANA DES LOUPS**

LOF : 014829/02397 Tat : 250269608653591 née le 08/09/2020 (JASPER DES CRINIERES DE FEU X NUMIAK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

ABSENT **66** **S'KIMO ESQUIMAUX MAG'DEXTER DU ROYAUME D'EBENE**

LOF : 016251/02543 Tat : 250268743801125 née le 01/04/2021 (CAROMARDA DYER DEXTER OF ALBIONSPITZ X MAGMA DU ROYAUME DES ETANGS) Prod. Mme ZAIMECHE Margaux Prop. Mme ZAIMECHE Margaux

Liste des exposants
R.E. Eurasier - Champigné (49) samedi 15 avril 2023

B

BOEHM-MORIN Christine () 2
BRAULT Elodie () 6

C

CHARRAUD Valentine () 20
CHATEAU Didier 3, la Grée 35134 THOURIE 24-52
CORDIER Jean-Noël Route de Brederac 44500 LA BAULE ESCOUBLAC 25-28-42
COURCELLE Marine () 44
COUTAND Maxime () 59

D

DA COSTA Séverine 66, rue des Hautes Granges 41000 BLOIS 4-18

G

GENETE Abigaël () 37
GREARD Camille () 27-41
GUIGNARD--MINI Louise () 30

K

KERDRAON Gwenaëlle 13 b, chez Jourdain 17240 CHAMPAGNOLLES 14-16-43-51

M

MAGNIE Morgane 1, chemin de Vesvres 03470 COULANGES 10
MARTINEAU Patricia Le Clos du Breil 49380 CHAMP SUR LAYON '-11-17-19-26-29-45-56

P

PERRIGOUAS Ivana () 8
PINAULT Laetitia () 22-60
PIPEAU Karen Puysan 14, rue des Trois Croix 79390 THENEZAY 3-38-48
POTINIERE Jean-Yves et Nadine 210, rue St Herblon 44150 ANETZ 35-50-62

S

SOULIE Marie-France 6, place de Gobergeon 45160 OLIVET 49

T

THOUZEAU Céline 13, l'Auzaire 85150 LA CHAPELLE ACHARD 33-64

V

VERON Justine () 21

Z

ZAIMECHE Margaux Anetz 212, la Tricotière 44150 VAIR SUR LOIRE)-12-13-15-23-31-32-34-36-39-40-46-47-53-54-55-57-58-61-63-65-66

Nos partenaires

WOLFOOD

L'appel de la nature

NOURRIR

comme la nature

CHADOG

DIFFUSION

Agria

Assurance pour Animaux

WOLFOOD

L'appel de la nature

www.wolfood.fr

Inspirée par la nature, conçue dans le respect des besoins fondamentaux des chiens et des chats.

Wolfood, créée par des passionnés pour des passionnés.

Pour Chien

et Chat

NOURRIR comme la nature

DISPONIBLE SUR LE SITE :
www.nourrircommelanature.com
SITE PARTENAIRE DES CLUBS, ÉLEVAGES ET PARTICULIERS

LE SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION HAUT DE GAMME POUR CHIEN ET CHAT

WOLFOOD EST AUSSI DISPONIBLE CHEZ LES MEILLEURS REVENDEURS